

Monsieur Michel Rubattel
Secrétaire général
DINF
Riponne 10
1014 Lausanne

Pully, le 1^{er} octobre 2008

Réf :
Affaire suivie par : Brigitte Dind
Tél. direct : 021 557 81 33

Consultation relative à la loi fédérale sur les marchés publics

Monsieur le Secrétaire général,

La consultation citée en marge, que vous avez eu l'amabilité de nous transmettre, a été communiquée à nos membres.

A ce jour, les quelques réponses qui nous sont parvenues n'ont pas formulé d'objection à ce projet. Une simplification des normes serait toutefois bienvenue.

Sachant que le délai est échu, nous vous transmettons ce courrier succinct, tout en précisant que l'avis de la commune de Lausanne, attendu, vous parviendra dès que possible.

Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous adressons, Monsieur le Secrétaire général, nos salutations les meilleures.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

La juriste :

Nicole Grin

Brigitte Dind

Copie à Monsieur Yvan Tardy, président